



Profession architecte

Votre parcours financier
vers la réussite



Gestion privée

La gestion privée des architectes

fdp, votre firme de gestion privée

Planifiez et décidez en toute confiance

Choisir la gestion privée fdp, c'est allier votre détermination à la nôtre pour concrétiser ce qui compte vraiment pour vous.

C'est aussi profiter de **conseils intègres et indépendants** en toute confiance parce que nous connaissons et nous reconnaissons votre **réalité unique**.

Ensemble, nous assurons votre droit à une gestion intelligente de votre patrimoine financier

Actionnaire depuis 1986, l'**Association des architectes en pratique privée du Québec** a choisi **fdp Gestion privée** pour accompagner les architectes dans chacune de leurs décisions financières, peu importe leur étape de vie professionnelle ou personnelle.



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

Cheminement vers votre réussite financière

S'engager dans la profession d'architecte est une décision importante, qui vous propulse dans une carrière passionnante au cœur de votre collectivité.

Vos choix professionnels et l'évolution de votre situation personnelle ont un impact sur votre planification financière et **chaque décision compte pour soutenir vos ambitions**.

Ce guide a été conçu pour vous donner un aperçu des décisions et des conseils que vous pourrez approfondir avec votre conseiller fdp, dès votre entrée au baccalauréat en architecture et jusqu'à la retraite.

Étudiant

Début de
carrière

Vie
professionnelle

Préretraite
et retraite

Étudiant

Décisions importantes

- ◆ Est-ce que je passe à la maîtrise ou je vais directement sur le marché du travail?
- ◆ Quand et comment rembourser mes dettes?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés à votre profession

- ◆ Vous aider à comprendre les dimensions humaines et financières de vos **orientations de carrière** à venir.
- ◆ Vous accompagner dans l'établissement de votre **budget** et vous guider sur des choix parfois plus difficiles à faire.
- ◆ Vous proposer des **activités** et **événements** pertinents concernant les réalités de votre profession.

Investissement responsable

Tout comme vous, par l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de nos pratiques d'affaires, **nous investissons dans le futur de nos collectivités** et contribuons à la prospérité des prochaines générations.

Signataire de:



Début de carrière

Décisions importantes

- ◆ Je démarre une pratique ou je deviens salarié?
- ◆ Devrais-je m'associer? Le cas échéant, sous quelle forme juridique?
- ◆ Quand dois-je commencer à épargner pour ma retraite?
- ◆ Je loue un appartement ou je deviens propriétaire?
- ◆ Suis-je suffisamment protégé professionnellement?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés à votre profession

- ◆ Entamer votre **planification financière** afin de connaître votre capacité financière et vos besoins.
- ◆ Intégrer stratégiquement votre **remboursement de dettes** d'études dans votre budget.
- ◆ Discuter des répercussions des décisions liées à votre carrière, incluant les coûts et les ramifications du **démarrage de votre bureau d'architecte**.
- ◆ Comprendre quels types de **protections** sont nécessaires pour bien planifier les prochaines étapes de votre carrière et de votre vie personnelle.
- ◆ Bien planifier le volet **fiscal** en lien avec vos choix de carrière, notamment la pertinence de l'**incorporation** et d'autres aspects touchant la **structure de votre entreprise**.

Nos conseillers ont choisi de se spécialiser dans votre profession pour vous offrir des recommandations sur mesure.



Épargner tôt aura tout un impact sur votre avenir financier!



Sarah Léveillée

2 500 \$ par année
De 24 ans à 36 ans

256 765 \$

30 000 \$



Simon Tardif

2 500 \$ par année
De 37 ans à 65 ans

195 145 \$

72 500 \$



Jeanne Lève-tôt

2 500 \$ par année
De 24 ans à 65 ans

466 269 \$

102 500 \$

 Cotisation au REER

 Valeur à la fin

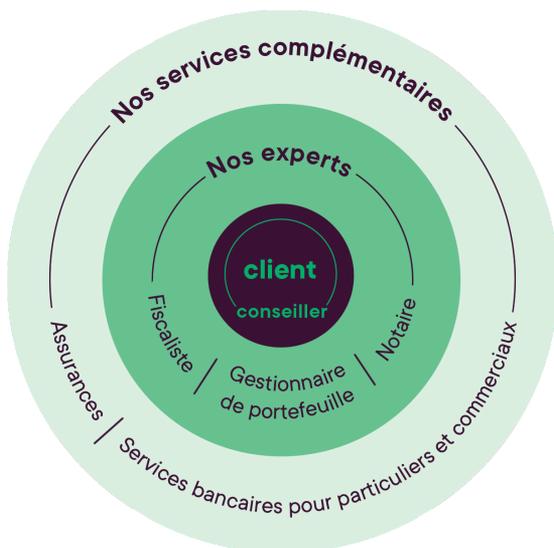
*Taux de rendement de 6%

Source : manuel Centre québécois de formation en fiscalité (CQFF)

Découvrez nos équipes

Nos experts

Nos services complémentaires



Vie professionnelle

Décisions importantes

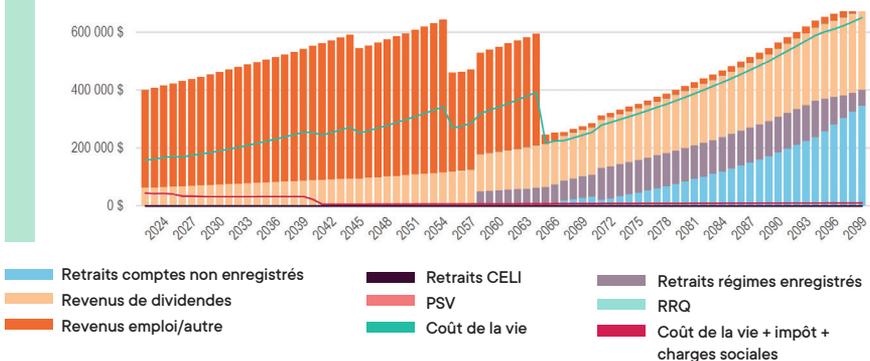
- ◆ Devrais-je passer de salarié à associé?
- ◆ Je me verse un salaire ou un dividende?
- ◆ Est-ce que ma famille et moi sommes bien protégés en cas d'imprévu?
- ◆ Comment planifier mon congé parental?
- ◆ Comment planifier ma retraite?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés à votre profession

- ◆ **Optimiser votre épargne** selon vos différents projets de vie et de carrière.
- ◆ Élaborer une **structure de placement** fiscalement avantageuse et maximiser les régimes enregistrés.
- ◆ S'assurer d'avoir un bon plan en place pour **protéger votre famille** et votre situation financière.
- ◆ Solidifier votre **planification financière complète** et vos projections de retraite.
- ◆ Vous proposer des activités de **réseautage** et des **formations**.

Une **projection financière personnalisée** est une démarche importante dans votre planification financière globale. Ce bilan vous permet d'évaluer précisément votre capacité à réaliser vos objectifs financiers.



Préretraite et retraite

Décisions importantes

- ◆ À quel moment pourrai-je prendre ma retraite?
- ◆ Aurai-je suffisamment d'actifs pour mener une vie confortable?
- ◆ Quand et comment devrais-je vendre mes actifs (pratique, résidence)?
- ◆ Ma succession est-elle bien planifiée?
- ◆ Comment puis-je procurer une aide financière à mes enfants et petits-enfants de mon vivant?
- ◆ Comment planifier la relève de mon entreprise?

Comment fdp peut vous aider

Conseils adaptés pour votre profession

- ◆ Mettre votre **plan financier** à jour avec les renseignements et événements importants reliés à votre retraite et vos actifs.
- ◆ Judicieusement préparer la **vente de votre pratique** et en étudier les impacts fiscaux.
- ◆ Collaborer pour des pistes en ce qui concerne la **relève** de votre entreprise.
- ◆ Optimiser votre **décaissement** pour la retraite avec un fiscaliste.
- ◆ Aider dans la préparation de votre **testament** et votre **mandat** afin de s'assurer qu'ils reflètent vos volontés et votre situation.
- ◆ Organiser votre **planification successorale** avec nos spécialistes.
- ◆ Étudier le besoin et l'établissement d'une **fiducie testamentaire**.

Vous êtes chez vous chez fdp!

Consultez votre offre exclusive dès maintenant :



Présents pour vous partout au Québec

Siège social

2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, 31^e, étage C.P. 1116
Montréal (Québec) H5B 1C2
T 514 350-5050 | 1 888 377-7337

fdpgp.ca

Nos bureaux

Montréal

Brossard

Laval

Québec

Gatineau

Trois-Rivières

Sherbrooke

Saguenay

Rimouski

Actionnaires



Membre de



Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille, et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille, fdp et les marques de commerce, noms et logos connexes sont la propriété de Financière des professionnels inc. et sont enregistrés ou employés au Canada. Employés en vertu d'une licence de Financière des professionnels inc.